



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE STAINS

Liste des Délibérations examinées par le
Conseil Municipal

Séance du 22 Juin 2023

- Délibération n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance - *Désignation de Madame Marie-Claude GOUREAU*
- Délibération n° 1.2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 mai 2023- *Approuvé*
- Délibération n° 1.3 - Clôture et suppression de la Zone d'Aménagement Concertée Saint-Léger - *Approuvées*
- Délibération n° 1.4 - Approbation de l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Stains (NPNRU de Stains) relatif au Pôle ESS Thorez/Polto - *Approuvé*
- Délibération n° 1.5 - Convention de cofinancement d'une étude de programmation du pôle d'Economie Sociale et Solidaire (ESS), entre la ville de Stains et la Caisse des Dépôts - *Approuvée*
- Délibération n° 1.6 - Convention entre la Commune de Stains et l'association La Fabrique Documentaire pour une projection à Stains lors du festival « Ciné-Jardins » - *Approuvée*
- Délibération n° 1.7 - Part communale de la taxe d'aménagement : instauration de secteurs majorés - *Approuvée*
- Délibération n° 1.8 - Modification de la convention de partenariat portant sur des activités d'utilité sociale adossée à un service de restauration collective - *Approuvée*
- Délibération n° 1.9 - Prise en charge par l'Etablissement public territorial Plaine commune de nouvelles compétences et équipement en matière de stationnement - Transfert de la compétence fixation des prix - *Approuvée*
- Délibération n° 2.1 - Modification du tableau des emplois - *Approuvée*
- Délibération n° 2.2 - Demande de protection fonctionnelle de Monsieur Azzedine TAÏBI, Maire - *Approuvée*

- **Délibération n° 3.1 - Fixation des tarifs applicables au titre de la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures pour l'année 2024- *Approuvée***
- **Délibération n° 3.2 - Convention d'autorisation d'occupation du domaine public au profit de l'association Académie de cricket de Stains - *Approuvée***
- **Délibération n° 4.1 - Convention d'objectifs et de financement prestation de service "Relais Petite Enfance" entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains - *Approuvée***
- **Délibération n° 4.2 - Répartition des subventions pour les séjours de découverte et les projets éducatifs des écoles et des collèges de Stains pour l'année scolaire 2022-2023 - *Approuvée***
- **Délibération n° 4.3 - Convention d'objectifs et de financement n° 23-023 « Etablissement d'accueil du jeune enfant» entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains, pour l'établissement d'accueil du jeune enfant "Multi-accueil Louise Michel" - *Approuvée***
- **Délibération n° 4.4 - Convention d'objectifs et de financement n° 23-024 « Etablissement d'accueil du jeune enfant » entre la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains, pour l'établissement d'accueil du jeune enfant « Multi-Accueil Maison du Temps Libre» - *Approuvée***
- **Délibération n° 5.1 - Approbation d'un avenant à la convention de partenariat conclue avec l'école de conduite CER Stains dans le cadre de la mise en œuvre du projet "bourse au permis de conduire" et charte d'engagement citoyen - *Approuvée***
- **Délibération n° 5.2 - Approbation d'une convention de mise à disposition d'un local à usage associatif par le bailleur Seine-Saint-Denis Habitat au profit de la commune de Stains, sis 4 Rue Guillaume Apollinaire - *Approuvée***
- **Délibération n° 5.3 - Approbation d'un avenant à la convention annuelle d'objectifs et de moyens conclue avec l'association "Vivre Ensemble"- *Approuvée***
- **Délibération n° 5.4 - Fonds d'initiatives associatives - Octroi de subventions n° 2- *Approuvé***
- **Délibération n° 5.5 - Approbation d'un contrat de location immobilière entre la ZA immobilière Stanoise et la ville de Stains dans le cadre de son volet emploi-insertion - *Approuvée***
- **Délibération n° 6.1 - Attribution de subventions à des associations œuvrant au bénéfice des Stanois - Seconde répartition 2023 - *Approuvée***
- **Délibération n° 7.1 - Convention de partenariat entre la commune de Stains et la ville de Figuié relative à la formation administrative des agents communaux de la ville de Figuié - *Approuvée***

- Délibération n°8.1 - Contribution financière au profit de la société ENEDIS relative à l'extension du réseau public de distribution d'électricité de la demande de raccordement ayant fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme rue Hennequin à Stains - Approuvée

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, toute délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessibles par le site Internet www.telerecours.fr.